

POURQUOI DES COOPERATIVES AGRICOLES ?

Chantal Chomel

Directrice du département des affaires législatives et réglementaires de la Confédération Française de la Coopération Agricole (CFCA).

**Photo de Coopérative
(silo, cave, station fruitière, ...)
ou de produits coopératifs**

L'origine :

Depuis longtemps, **les agriculteurs ont l'habitude de s'entraider** pour les travaux agricoles, par exemple : faire la moisson, ramasser le foin, vendanger les raisins, etc...

Déjà au XII^e siècle, dans le Jura, les paysans se groupaient pour fabriquer le fromage de gruyère.

Ensuite, à chaque crise agricole, **les agriculteurs se sont regroupés pour résister aux difficultés :**

- en 1883, création en Loir et Cher du premier "syndicat agricole" de France, pour l'achat des engrais, qui est ensuite devenu la coopérative "Franciade",
- vers 1890, création de coopératives laitières en Charentes après la reconversion vers l'élevage laitier des agriculteurs dont le vignoble était détruit par une maladie (le phylloxéra),
- création de caves coopératives pendant la grande crise viticole de 1904, puis en 1935,

- après la grande crise du marché du blé des années 1930, création de nombreuses coopératives céréalières, qui stockent les grains pour éviter les trop fortes variations des prix.

Qu'est-ce qu'une coopérative ?

Une coopérative est **une société très particulière**, différente des négociants et des sociétés de capitaux.

C'est une société de personnes qui ont décidé de se regrouper autour d'un projet commun, mais en respectant quatre principes :

- **Libre adhésion :**
 - Toute personne intéressée par l'activité peut y entrer.
- **Acapitalisme :**
 - L'argent gagné est réparti entre les personnes en fonction de l'activité, et non pas du capital, contrairement à ce qui se passe dans les autres sociétés.
- **Gestion démocratique :**
 - Chaque personne dispose d'une voix quand il faut décider, quelle que soit l'importance de son activité.
- **Exclusivisme :**
 - Une coopérative ne peut rendre des services qu'à ses membres (et sur un territoire bien précis et limité).

Les différentes sortes de coopératives :

Depuis, beaucoup d'agriculteurs continuent à se regrouper, sous forme de coopératives, pour différentes raisons, mais toujours pour améliorer leur revenu et être plus efficace :

- acheter et utiliser ensemble **les machines agricoles** (CUMA),
- acheter ensemble, et moins chers, les semences, les engrais et les produits nécessaires pour soigner les plantes,
- stocker dans des silos et vendre ensemble les **céréales**,
- mettre le **lait** en boîte et fabriquer les fromages,
- élever les animaux et conditionner la **viande, les poulets, les oeufs**,
- faire le **vin** à partir du raisin et le mettre en bouteille,
- stocker au froid, trier et conditionner les **fruits** et les **légumes**,
- fabriquer le **sucre** à partir des betteraves,
- etc...

Les coopératives ont un projet :

C'est de permettre aux agriculteurs d'être plus forts ensemble.

C'est d'investir pour pouvoir mieux vendre et mieux transformer les produits agricoles.

C'est de créer de la richesse et des emplois sur place.

Les coopératives ont des objectifs :

- Etre efficaces (performance économique).
- Etre solidaires depuis le champ jusqu'au produit fini (pour faire de meilleurs produits).
- Aider le développement local (créer de la richesse et des emplois à la campagne).
- Faire de bons produits de qualité certifiée et garantie au consommateur.

Qui gère et qui décide ?

Ce sont tous les agriculteurs associés qui décident en Assemblée Générale. Ils nomment ceux qui gèrent la société et qu'on appelle "Administrateurs".

Ce sont ces Administrateurs qui décident de la stratégie de l'entreprise, et rendent des comptes à l'Assemblée Générale.

Ils peuvent embaucher un Directeur chargé d'appliquer les décisions et de diriger les salariés.

Les coopératives créent de nombreux emplois à la campagne : 5600 personnes en région Centre.

Où voit-on les coopératives ?

En vous déplaçant à la campagne, vous voyez parfois de grands bâtiments qui permettent de stocker les céréales, ce sont les **silos** des coopératives.

Dans les villages, et parfois en ville, on voit aussi des **installations de coopératives** : des locaux où sont stockés les produits nécessaires aux agriculteurs, des magasins qui vendent ces produits (GAMM VERT par exemple, ouverts aussi au grand public), des caves coopératives, etc...

Dans le Loir et Cher, vous verrez souvent le nom des plus connues : "**Franciade**" et "**Union Blois**", qui étudient la possibilité de devenir bientôt une seule coopérative plus forte.

Quelques chiffres :

Dans notre région, le Centre, il y a :

- 145 coopératives.
- Leur chiffre d'affaires est de 20 Milliards de Francs.
- Elles regroupent 3 agriculteurs sur 4.

Beaucoup sont petites, et d'autres très importantes.

Il y a aussi 960 C.U.M.A. (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), qui regroupent 12000 agriculteurs.

La coopérative Franciade de Blois s'est organisée pour vous apporter les goûters lors de votre visite à la ferme, et l'union de coopératives Valbeauce de Châteaudun, vous offre un paquet d'EBLY (blé à cuire comme des pâtes ou du riz).

A l'école aussi, il y a des coopératives qui sont les "cousines" des coopératives agricoles :

Certaines classes organisent des coopératives qui permettent d'acheter des fournitures scolaires, d'organiser des voyages pour les enfants, etc...

Co Opérer veut dire **Agir Ensemble**